

## DURÉE

1 jours (7h)

## TARIF

Particuliers : 900€  
Pris en charge : 1000€

## NBR DE STAGIAIRES

4 stagiaires maximum

## PRÉ-REQUIS

Être Majeur

- Formation hygiène et salubrité de 21h obligatoire, ou preuve d'inscription à cette formation
- Professionnel du maquillage permanent

## DATES

À définir avec l'organisme de formation

## FORMATEUR

Coralie BOUSQUET

## LIEU DE FORMATION

12 rue du Génie  
82000 MONTAUBAN

ou

02 rue Paul Camelle  
33100 BORDEAUX

Version décembre 2024

# TRICOPIGMENTATION

## MAQUILLAGE PERMANENT

La tricopigmentation est une technique de dermopigmentation du cuir chevelu. A l'aide d'un appareil à tatouer et d'un module d'aiguille spécifique, nous allons simuler un follicule pileux sous forme de petits points, en implantant un pigment hypoallergénique et aux normes européennes. Le but étant de donner l'illusion d'une densification pour une alopecie partielle ou bien d'un effet crâne rasé pour les calvities.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser la méthode de tricopigmentation scalp/densification capillaire
- Réaliser une tricopigmentation
- Faire une cartographie d'implantation capillaire
- Choisir le pigment adapté

## PROGRAMME

- Présentation des apprenants
- Reconnaître les pigments sur le marché
- Identification des différentes méthodes de travail sur le cuir chevelu
- Création d'une cartographie de délimitation d'implantation capillaire
- Démonstration du formateur sur plaque en silicone
- Réalisation de scalp sur plaque en silicone
- Comparaison d'un appareil Dermographe VS Tatouage
- Projection tarifaire
- Reconnaître les modules d'aiguilles selon la méthode employée
- Comparer les effets en fonction de la tenue du stylo électronique
- Préparation de son poste de travail
- Réalisation de cartographie sur modèle
- Réalisation d'une tricopigmentation sur modèle

## HORAIRES :

9h00-12h00 / 14h00-17h00 (horaire de pause variable)

## ÉVALUATION :

- Feuille de présence individuelle
- Mise en situation, partage d'expériences
- Evaluation globale des acquis par un QCM
- Sanction: Attestation de fin de formation

## PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Un entretien préalable à la formation est réalisé avec la personne en situation de handicap, cet entretien concerne uniquement les aspects fonctionnels, en aucune façon il n'est demandé des informations d'ordre médical. Une durée adaptée et des aménagements de la formation ainsi que des modalités adaptées de validation de la formation (certification) est alors mise en œuvre. Si nécessaire et en accord avec les personnes concernées, celles-ci sont mises en relation avec les structures d'accompagnement telles que la Maison Départementale de l'Autonomie, Cap Emploi, AGEFIPH. Le centre de formation est un bâtiment neuf aux normes ERP.

## INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS :

- Directrice, formatrice et référente pédagogique : Evelyne BARTH
- Assistant administratif : Pauline BENATTAR
- Référent handicap : Coralie BOUSQUET  
accessibilité@ambre-select.com

05 63 03 80 20

formation@ambre-select.com

12 rue du Génie 82000 MONTAUBAN